



**SPECIAL DECONFINEMENT de Madame LA MAIRE**

Chères Lézhuilléennes , chers Lézhuilléens

Lundi 11 mai 2020, après 55 jours de confinement que j'espère vous avez vécus le mieux possible, le temps d'un retour à un peu plus de liberté est arrivé.

Avec le déconfinement l'activité économique mise à mal pendant deux mois va pouvoir redémarrer progressivement et beaucoup d'entre vous vont sans doute reprendre le chemin du travail avec soulagement.

La réussite de ce déconfinement dépend bien sûr de la responsabilité de chacun à poursuivre le respect des gestes barrières afin d'éviter la reprise de la propagation du virus.,

Pour cela, le port du masque est **obligatoire** dans les transports en commun (car scolaire, train, transport solidaire) ainsi que dans les services médicaux. Dans les commerces il dépend des gérants et de l'organisation de ceux-ci.

A propos de ces masques la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe a fait depuis plusieurs semaines une commande groupée pour les habitants des communes qui la composent.

**Ces masques sont enfin arrivés et vont pouvoir être retirés tout en respectant les gestes barrières :**

<b>LEZIGNE: salle Lucien Boré</b>	<b>HUILLE: mairie</b>
<b>VENDREDI 15 MAI 2020</b> <b>de 9H00-12H00 / 14H00-19H00</b>	<b>VENDREDI 15 MAI 2020</b> <b>de 9H00-12H00 / 14H00-19H00</b>
<b>SAMEDI 16 MAI 2020</b> <b>de 9H00 à 12H00</b>	<b>SAMEDI 16 MAI 2020</b> <b>de 9H00 à 12H00</b>
<b>LES AUTRES JOURS AUX HORAIRES D'OUVERTURE DES 2 MAIRIES</b>	

**Un habitant pourra retirer le nombre de masques correspondant au nombre de personnes âgées de 11 ans et plus par foyer sur présentation de leur carte d'identité et un justificatif de domicile.**

Ci-joint au verso les règles concernant le port du masque et les conseils pour le lavage de celui-ci.

**Un mot sur le retour à l'école**

En lien avec les directrices des deux écoles, la municipalité a organisé la réouverture des classes de grandes sections de maternelle et des 4 niveaux de primaires à partir du 12 mai 2020.

Pour chaque niveau, l'effectif d'enfants est inférieur à 15 ce qui permet un accueil quotidien des élèves par leur enseignante. Les autres poursuivront l'enseignement à distance. Dans les locaux, tout a été mis en œuvre pour respecter les préconisations du protocole sanitaire dont les règles strictes vont bouleverser les habitudes scolaires. Espérons que les enfants n'en pâtissent pas trop.

Comme vous le savez, de nombreuses manifestations ont été annulées car le retour « à la vie d'avant » est encore loin semble-t-il. Il n'y aura donc pas de fêtes des écoles ni de Lézhuillades fin juin début juillet.

Nous attendons les dates officielles de la mise en place du nouveau conseil municipal pour élire le maire et ses adjoints qui devrait se réunir fin mai. La nouvelle équipe est impatiente de se mettre au travail municipal.

Les mairies sont à nouveau ouvertes au public pour répondre à vos questions ou demandes en respectant les règles de précaution que tout le monde connaît désormais.

Je souhaite à tous grands et petits sans oublier nos aînés de reprendre en douceur une vie " presque normale" en espérant que cette expérience de confinement soit au plus vite un souvenir.

Pour cela continuez de prendre soin de vous et des autres.

*Municipalement vôtre. Sylvie CHIRON-PESNEL.*